

JOURNAL DE BRUXELLES

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRINX DES ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 25 fr. — Six mois, 50 fr. — Un an, 100 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17

PRINX DES ANNONCES
Annonces: la ligne, 25 c. — Réclames: 50 c. — Pubs divers, 50 c.

ROUBAIX, 11 JUN 1884

LA LOI MILITAIRE

La Chambre a repris cette œuvre de destruction qu'on appelle la loi du recrutement, et qui aura pour conséquence de mettre notre pays à la merci d'une invasion.

Il est une loi qui demande maturité et réflexion et pour laquelle on ne saurait s'en-tourer de trop de lumières, c'est assurément celle-là, puisqu'elle porte en elle le salut ou la perte de la France. Par qui et comment est-elle faite?

A-t-on réuni nos officiers généraux les plus expérimentés? Les a-t-on conviés à mettre en commun leur expérience personnelle, leurs études et leurs vues, et à élaborer un projet d'organisation qu'on puisse présenter au Parlement et au pays en disant: Voici ce que conseillent les hommes qui ont déjà combattu pour la patrie, et qui seraient la responsabilité de la défendre, si elle était attaquée?

On s'est abstenu de demander, sur l'organisation de nos forces militaires, l'avis des hommes qui auraient à en prendre la direction au jour du danger. Il était, cependant, d'autant plus utile de les consulter, que l'incertitude est plus grande et que les opinions sont plus divisées.

Nous avons eu, depuis 1870, quatorze ou quinze ministres de la guerre: sur ce nombre, combien en est-il dont on puisse invoquer l'approbation en faveur du projet de loi?

On en connaît qui sont fort hostiles; on en connaît qui ont eux-mêmes présenté des projets tout différents; on n'en connaît point qui se fassent les défenseurs du projet actuel. Si le hasard d'un vote parlementaire renversait le cabinet, nul doute que le successeur de M. Camponen ne s'empressât de retirer et de mettre au panier l'œuvre de celui-ci.

Hélas! cette loi si grave, d'un intérêt capital, est exclusivement l'œuvre des hommes les plus inexpérimentés. Elle a été inspirée dans ses traits essentiels par les orateurs habitués des clubs et par les pamphlétaires de la démagogie; elle a été rédigée dans sa teneur par des députés étrangers à l'armée, et par une couple de faux militaires qui, pour avoir traversé rapidement l'École polytechnique et un corps spécial, se targuent d'une compétence qui n'est qu'apparente.

Encore, si ces rédacteurs civils d'une loi militaire comptant parmi les illustrations de la politique, on se dirait que des hommes d'État, d'expérience et de grands sens, éclairés sur les besoins du pays, peuvent, en s'entourant de bons avis, produire une œuvre de quelque valeur. C'est à une poignée de députés obscurs qu'une des Chambres les plus ignorantes que nous ayons eu a délégué le soin de refondre notre législation militaire.

Aussi, l'œuvre qui est sortie des mains de cette commission a-t-elle contre elle l'opinion unanime de l'armée. Nous en avons pour preuve le langage tenu par M. Margaine et les deux ou trois anciens officiers qui se sont trouvés égarés dans cette commission et qui n'ont pu en éclairer l'ignorance et en dissiper les préjugés.

ment. On sait que cette loi contient environ quatre-vingt-dix articles et qu'on n'en est encore qu'à l'article 20. Or, le débat sur cette loi paraissait d'autant moins urgent que personne ne s'attend à la voir aboutir.

L'ÉCOLE NEUTRE

Les catholiques ont déclaré souvent qu'ils ne voulaient pas de l'école neutre parce qu'ils n'y croyaient pas et que l'école neutre serait fatalement l'école irréligieuse. Le gouvernement n'y croyait pas davantage, c'est même pour cela qu'il la voulait et c'est pour cela aussi qu'il persiste à l'imposer à tous les enfants et à tous les pères de famille.

Si nous nous trompons, s'il ose soutenir que nous le calomnions, s'il veut bien nous expliquer pourquoi il n'a pas sévi contre une certaine dame Franiatte, institutrice laïque à Damiette (Algérie), auteur d'une grossière parodie des principes prières de la religion chrétienne. Plusieurs journaux ont publié des fragments de cette poésie de haut goût qui accuse ou bien un état mental inquiétant ou bien une coupable licence de l'esprit et de l'imagination.

Voici d'abord l' Ave Maria:
Je te salue, ô République!
Equitable gouvernement,
Gardienne de la paix publique,

Le Confiteor commence ainsi:
Je me confesse à toi, Vierge,
Aux livres penseurs, à la Terre;
J'avoue en toute humilité,
Que bête j'ai longtemps été
Le croire l'Église divine;

Citons enfin quelques « commandements » du décalogue nouveau:
1. — La République gardera
Au prix de ton or, de ton sang,
Trois et trois tu travailleras
Et fuiras comme les serpents.

UN PORTRAIT DE M. JULES FERRY

La Justice remet en lumière ce portrait de M. Jules Ferry, paru dans le numéro du 19 juin 1869 du Diablot-Quatre, un pamphlet radical que publiait M. Ranc sous l'Empire. Qui aurait dit alors à M. Ranc, s'écrie la Justice, que le « bon candidat » deviendrait le « bon ministre » et que lui, Ranc, deviendrait le « bon ministériel »?

Il s'est formé en France depuis une douzaine d'années un grand parti, nombreux, actif, plein d'entrain, toujours en action et en mouvement, un parti qui a l'avenir appartenant, le parti des candidats.

En 1863, une foule de candidats surgit dans Paris; ils étaient libéraux et jeunes; ils répudiaient les anciens partis et leurs rançunes. L'histoire, pour eux, datait du premier jour où ils avaient lu un journal; la politique, de leur premier plaidoyer ou de leur premier article. Signe particulier, ils professaient le grand principe de l'individualité des cinq, des fameux cinq! et, pour que M. Emile Ollivier, leur protecteur et patron, fût inviolable, ils ne souffraient pas que l'on touchât même à Darimon.

Ces jeunes gens pressés compriment vite qu'ils travaillaient sur un mauvais terrain et qu'il n'était pas assés de supprimer un trait de plume le passé, l'histoire et les anciens partis. Ils évoluent. Les uns, comme Jules Ferry, viennent à nous; les autres, comme Clément Duvernois, allèrent au gouvernement. Jules Ferry, c'est le bon candidat; Clément Duvernois, c'est le mauvais; mais, tous les deux, candidats jusqu'aux moelles.

de la redingote d'Ollivier, et il le tenait ferme. Point de secours capable de le faire lâcher. Mais il s'aperçut que l'étoffe était mauvaise, que le morceau lui resterait dans la main et qu'il pourrait bien choir tout de son long. Alors il offrit sa place à M. Adolphe Phié et tira ses grèves.

Cette année, dès qu'en parla d'élections, Jules Ferry prit ses quartiers dans la 6e circonscription et déclara qu'elle était à lui par droit de premier occupant. Personne ne l'y avait appelé, mais personne ne put l'en déloger. Les plus déterminés reculérent devant une lutte avec un gaillard aussi résolu à ne point s'en aller. A toutes les observations, il répondait, comme Jean de Paris:

Ce logis est à mon gré,
M'y voici; j'y resterai.
Tant de patience fut couronnée de succès: les radicaux votèrent en rageant, mais ils votèrent. Jules Ferry fut élu.

LES ÉLECTIONS BELGES
Les élections qui ont eu lieu hier, en Belgique, resteront comme un des plus merveilleux révéils de l'opinion dont jamais peuple ait donné l'exemple.

Les libéraux qui écrasaient ce pays de liberté, les libéraux dont la politique néfaste avait occasionné un accroissement considérable d'impôts, les libéraux qui formaient le parti anti-national, le parti de la politique allemande ont été écrasés par le grand parti national catholique et conservateur.

Le Courrier de Bruxelles, dans sa seconde édition, publie en très gros caractères l'article suivant, qui emplit toute sa première page:
SOULAGEMENT UNIVERSEL
La journée a dépassé toutes nos espérances: la Belgique catholique est délivrée; le ministre de malheur est renversé.

Bruxelles et les provinces ont concouru avec une ardeur égale à ce patriotique résultat, le plus beau, sans contredit, que nos annales aient enregistré depuis 1830.
Bruxelles, nous le disons à son honneur, y a cependant contribué pour la plus forte part: toute la liste des indépendants passe à 1,300 voix de majorité. C'est une victoire gigantesque, un résultat foudroyant pour la franc-maçonnerie et qui déplace, à lui seul, 32 voix à la Chambre et 2 voix au Sénat.

En province, c'est toute une série de triomphes, sans une seule défaite, que nous avons à enregistrer.
Les catholiques l'emportent à Anvers, à Louvain, à Namur, à Bruges, à des majorités énormes. A Anvers, le bourgmestre De Wael est éliminé; à Namur, M. Cuvellier, bourgmestre, est également sur le carreau.

La Chambre avant les élections
La Chambre comptait avant l'élection 438 membres dont 79 libéraux et 359 catholiques, soit une majorité de 20 voix pour les libéraux.

Les catholiques ont combattu 21 catholiques sortants, savoir: 6 à Anvers, 5 à Louvain, 2 à Bruges, 3 à Ypres, 4 à Marche, 1 à Dinant, 2 à Namur et 1 à Philippeville.

qui ont creusé la fosse où trébuchole ministère fossyeur et où sa loi de malheur restera ensevelie avec lui!
Remercions Dieu d'avoir récompensé, par un si éclatant triomphe, les sacrifices que tous, les catholiques, se sont imposés pour arracher à la Libre-Pensée l'âme de nos enfants.

Après le combat, recueillons-nous. Depuis les grands jours de l'union de 1830, l'opinion publique n'avait pas rendu un être plus avec une foi irrésistible. Nos adversaires sont battus, écrasés, balayés. L'effondrement de leur politique est tel que le mot prononcé par un candidat radical restera: ce sont les « élections du mépris ». Nous le répétons, non pour offenser nos adversaires dans la poussière où ils gisent, mais pour qualifier toute l'étendue de leur défaite et le mouvement rapide qui l'a amenée.

Nous triomphons partout à des majorités inouïes, à 300 voix de Namur, à 1,400 voix à Louvain, à 1,300 voix à Bruxelles, à 1,400 voix à Anvers, etc. Deux ministres du roi restent sur le carreau, M. Van Humbeek, l'auteur de la loi scolaire, et M. Olin, le rapporteur de la section contraire qui a fait passer cette « loi de malheur ». M. Couvreur, le président de la commission d'enquête scolaire, succombe avec eux, et sans gloire. M. Guillery, qui était réservé in petto pour succéder à M. Frère, disparaît comme dans une chausse-trappe. Nos fameux radicaux, qui étaient si orgueilleusement certains du peuple de Bruxelles, tombent les uns sur les autres, comme un château de cartes poussé par la main d'un enfant.

Les doctrines de la capitale, qui se sont déshonorées en s'alliant à eux pour sauver leur existence politique, finissent misérablement; car ils n'ont pas même la satisfaction de dire comme le soldat qui succombe loyalement: tout est perdu, fers l'honneur! Cette alliance, que nous avons qualifiée comme elle le méritait, était soutenue par les ministres du roi, toutes les forces du gouvernement, toute la presse libérale de la capitale et du royaume, et elle n'a pas tenu huit jours devant l'indignation publique. Nous pouvons parler ainsi hautement, car nous avons prouvé ce qui arrive. Et qu'on ne vienne pas dire que la liste de M. Picard a nu à son succès de celle de l'Association libérale; car la première n'a réuni que 300 suffrages, chiffre insignifiant, qui ne pouvait avoir aucune influence sur le résultat final. La défaite est donc complète. C'est une déroute; c'est un désastre. Il ne reste à nos malheureux adversaires qu'une seule consolation: ils conservent M. Bouvier, si toutefois son élection n'est pas annulée.

Hier, il y avait à la Chambre 79 libéraux et radicaux et 359 catholiques et conservateurs. La majorité ministérielle était de 20 voix. Ce soir, il y a, à leur place, 85 catholiques, conservateurs et indépendants, et 53 libéraux et radicaux, en décomptant M. le baron de Vrints, soumis à Nivelles à un ballottage. L'opposition, qui était en minorité de 20 voix, a donc, dès maintenant, à la Chambre une majorité de 32 voix. Il reste pour le ministère au Sénat une majorité de 4 voix, qui ne résistera pas au torrent de l'opinion publique.

Au milieu de la fumée de la bataille, devant les corps de nos adversaires vaincus qui jonchent la plaine électorale, nous nous tournons vers nos frères d'armes pour leur donner l'accolade et nous réjouissons avec eux. Mais nous manquerions à notre mission si nous ne leur rappelions pas immédiatement les grands devoirs que nous impose l'éclatante victoire que nous venons de remporter. Nous avons triomphé non pour ôter la liberté à nos adversaires vaincus, mais pour la rendre à tout le monde.

C'est pas nous qui jetterons à la foule ce cri paten: « Vive la République! » Nous montrerons modération et par notre fermeté que nous sommes toujours les mêmes, dans la mauvaise et la bonne fortune. Un ouvrier disait tantôt, devant le jeune comte de Mérode, que le peuple voulait porter en triomphe sur la Grand-Place, comme la personification de l'événement du jour: « Mes amis, voilà le descendant des grands patriotes d'autrefois; ils sont toujours les mêmes! ». Oui, cet ouvrier avait raison: Nous sommes toujours les mêmes. Nous représentons les vieilles traditions de notre patrie, la vieillesse de notre peuple et ses vieilles libertés, toujours vivaces.

La Chambre avant les élections
La Chambre comptait avant l'élection 438 membres dont 79 libéraux et 359 catholiques, soit une majorité de 20 voix pour les libéraux.

Les catholiques ont combattu 21 catholiques sortants, savoir: 6 à Anvers, 5 à Louvain, 2 à Bruges, 3 à Ypres, 4 à Marche, 1 à Dinant, 2 à Namur et 1 à Philippeville.

Les catholiques ont combattu 29 libéraux sortants, savoir: 4 à Anvers, 4 à Bruxelles, 4 à Nivelles, 1 à Bruges, 1 à Ostende, 1 à Arlon, 1 à Neufchâteau, 1 à Virton, 2 à Namur et 1 à Philippeville.

Les résultats du scrutin

Voici par province le résultat du scrutin:
Anvers. — Votants 12,255. Majorité obtenue 1432 voix. MM. Coremans 6818, De Decker 6776, Delaet 6740, De Winter 6740, Guyot 6760, Jacobs 6830, Meus 6730, Ory 6760, Tous conservateurs.

Bruxelles. — La liste indépendante, composée de MM. Allart, Bilaut, De Borchgrave, Delebecq, De Mérode, D'Outremont, De Smet, Homard, Morjay, Parmentier, Renson, Simon, Slingsyner, Somée, Stobben, Systermans, Vandersmissen, passe tout entière avec 1347 voix de majorité.

Namur. — Votants 1150. — MM. Carbon-Goddyn, conservateur, 572 voix.

Liège. — Votants 580. — M. Tesch, libéral, 334 voix. M. Piette, conservateur, 240.

LA JOURNÉE
Comme il fallait s'y attendre, l'animation a été considérable pendant toute la journée d'hier, les abstentions ont été presque nulles.
Le ministère n'avait reculé devant aucun moyen pour assurer la victoire.

Les rapports entre l'Angleterre et la Hollande
Les rapports entre l'Angleterre et la Hollande sont assez tendus à cause de l'affaire du Nisero.

La Prusse et le St-Siège
Les bruits suivants circulent ici dans le monde diplomatique, au sujet des négociations entre la Prusse et le St-Siège:

Confit entre la Serbie et la Bulgarie
Un grave conflit s'est élevé, il y a quelques jours, entre la Serbie et la Bulgarie, au sujet de réfugiés serbes qui, établis sur la frontière, faisaient des incursions sur le territoire bulgare.

Massacres en Egypte
Le bruit court que Hussein-Khalifa-Pacha, gouverneur de Berber, toute sa famille, une partie de la garnison restée fidèle au Khédive, ainsi que des pontonniers européens ont été massacrés, il y a deux jours.

Le prochain ministère
On croit que ce n'est pas M. Malou qui sera appelé à former le nouveau ministère.

Mouvement préfectoral
On prépare, au ministère de l'intérieur, un mouvement préfectoral qui portera notamment sur les préfets de la Corse, de la Charente, de Vancluse, de Loir-et-Cher, etc.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 10 juin.
L'Union conservatrice
L'Union parlementaire des droites, dans une réunion tenue secrète, a adopté à l'unanimité le projet relatif à la création d'un comité central électoral-conservateur.

L'interpellation sur l'affaire Saint-Elme porte déjà ses fruits.
M. Martin-Feuille avait jusqu'ici couvert de sa protection M. Bayne, le fameux procureur de Metz-Marsin; il lui avait laissé donner sa démission « momentanément »; il lui avait laissé écrire dans une lettre rendue publique qu'il s'était justifié devant lui et avait, en conséquence, accepté le mandat sur sa dénonciation.

La conférence
Bien que l'accord soit fait avec l'Angleterre au sujet de la conférence, il y a encore des négociations qui se poursuivent entre le Foreign-Office et les autres puissances, et raison même de la note intervenue avec la France. Les indications fournies par quelques journaux anglais sont inexacts sur plusieurs points.

Les bruits suivants circulent ici dans le monde diplomatique, au sujet des négociations entre la Prusse et le St-Siège:
M. de Bismarck serait décidé à reprendre plus activement les négociations, que les derniers débats du Landtag avaient momentanément arrêtées.

Un grave conflit s'est élevé, il y a quelques jours, entre la Serbie et la Bulgarie, au sujet de réfugiés serbes qui, établis sur la frontière, faisaient des incursions sur le territoire bulgare.

Massacres en Egypte
Le bruit court que Hussein-Khalifa-Pacha, gouverneur de Berber, toute sa famille, une partie de la garnison restée fidèle au Khédive, ainsi que des pontonniers européens ont été massacrés, il y a deux jours.

Funeste présage
Les correspondants berlinois des journaux ang-